

FCP Wafa Obligataire Capitalisation
Situation Annuelle Arrêtée au 31 Décembre 2019

Rapport du Commissaire aux Comptes sur la Composition de l'Actif Net
et les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 28 Septembre 2017 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du fonds commun de placement « FCP-Wafa » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 14 346 660,733 TND, un actif net de 14 310 370,454 TND et un bénéfice net annuel de 804 016,352 TND.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement « FCP-Wafa » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 « Evaluation, en date d'arrêt, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par FCP Wafa pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenu le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Également, nous attirons votre attention sur la note 4.4 « Evènements postérieurs à la date de clôture » des états financiers qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie COVID-19.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ses états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 15 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :
Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2019
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille titres	3.1	7 781 227,028	7 119 908,351
Obligations des sociétés		7 125 309,971	6 777 836,951
Emprunts d'Etat		31 815,057	0,000
Titres des organismes de placement collectif		624 102,000	342 071,400
Placements monétaires et disponibilités	3.3	6 538 789,940	3 620 916,483
Placements monétaires		3 818 020,402	3 125 052,586
Disponibilités		2 720 769,538	495 863,897
Créances d'exploitation	3.5	26 643,765	25 165,267
Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		14 346 660,733	10 765 990,101
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.6	25 881,572	21 770,489
Autres créditeurs divers	3.7	10 408,707	9 150,913
TOTAL PASSIF		36 290,279	30 921,402
ACTIF NET		14 310 370,454	10 735 068,699
Capital	3.8	12 686 520,721	10 111 046,311
Sommes distribuables	3,11	1 623 849,733	624 022,388
Sommes distribuables des exercices antérieurs		783 354,948	0,000
Sommes distribuables de l'exercice		840 494,785	624 022,388
<u>ACTIF NET</u>		14 310 370,454	10 735 068,699
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		14 346 660,733	10 765 990,101

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Note</u>	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019	Dès sa constitution jusqu'au 31/12/2018
Revenus du portefeuille titres	3.2	431 767,822	467 922,629
Dividendes titres OPCVM		46 160,500	247 545,552
Revenus des obligations		374 659,272	220 377,077
Revenus des emprunts d'Etat		10 948,050	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	501 548,580	257 086,875
Revenus des Bons de Trésor		0,000	0,000
Revenus des Billets de Trésorerie		316 810,981	140 310,040
Revenus des certificats de dépôt		92 516,144	89 559,066
Revenus des comptes à vue		92 221,455	27 217,769
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		933 316,402	725 009,504
Charges de gestion des placements	3.9	93 283,797	65 159,034
REVENUS NET DES PLACEMENTS		840 032,605	659 850,470
Autres charges	3.10	22 291,662	17 535,690
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		817 740,943	642 314,780
Régularisation du résultat d'exploitation		22 753,842	-18 292,392
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		840 494,785	624 022,388
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-22 753,842	18 292,392
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		-587,874	541,094
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-11 834,498	-164 280,385
Frais de négociation de titres		-1 302,219	-8 834,118
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		804 016,352	469 741,371

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE 2019
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019	Dès sa constitution jusqu'au 31/12/2018
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	804 016,352	469 741,371
a - Résultat d'exploitation	817 740,943	642 314,780
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-587,874	541,094
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-11 834,498	-164 280,385
d - Frais de négociation de titres	-1 302,219	-8 834,118
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0,000	0,000
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	2 771 285,403	9 965 327,328
a- Souscriptions	36 050 670,440	40 706 819,859
- Capital	33 150 200,000	39 637 200,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-221 984,344	-34 825,900
- Régularisation des sommes distribuables	3 122 454,784	1 104 445,759
b - Rachats	33 279 385,037	30 741 492,531
- Capital	30 552 100,000	29 761 800,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-213 083,345	-143 045,620
- Régularisation des sommes distribuables	2 940 368,382	1 122 738,151
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 575 301,755	10 735 068,699
<u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	10 735 068,699	300 000,000
b - en fin d'exercice	14 310 370,454	10 735 068,699
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	101 754	3 000
b - en fin d'exercice	127 735	101 754
VALEUR LIQUIDATIVE	112,032	105,500
TAUX DE RENDEMENT	6,191%	5,500%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Présentation du fonds

FCP WAFA obligataire capitalisation « FCP WAFA » est un FCP de catégorie obligataire de capitalisation constitué le 23 octobre 2017.

Il a obtenu le visa du CMF le 30 octobre 2017 et les opérations de souscriptions publiques ont démarré le 15 novembre 2017.

Son capital initial s'élève à 300 000 TND divisés en 3 000 parts de 100 dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 25 ans.

Le dépositaire de ce fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ».

Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers du FCP WAFA arrêtés au 31/12/2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers du FCP WAFA sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les obligations sont évaluées au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

FCP WAFA ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 7 781 227,028 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur au 31/12/2019	% actif
Obligations des sociétés		6 935 450,265	7 125 309,971	49,665%
AMEN BANK SUB 2010	7000	279 829,000	286 171,583	1,995%
AMEN BANK SUB 2011	8453	169 058,494	171 245,567	1,194%
AMEN BANK SUB 2014	3000	180 000,000	189 052,668	1,318%
AMEN BANK SUB 2014 A	5400	108 000,000	113 358,694	0,790%
ATB 2007/1(25 ANS)	4370	227 240,000	237 780,941	1,657%
ATL 7.6% 2014/3	4000	80 000,000	84 357,612	0,588%
ATL 2014/2	3000	120 000,000	124 356,984	0,867%
ATL 2019-1	5000	500 000,000	503 296,175	3,508%
ATTIJARI LEAS.2015-1	5000	300 000,000	312 991,475	2,182%
BH 2009-B	11000	422 400,000	422 448,933	2,945%
BNA SUB 2018-1	5000	400 000,000	412 284,590	2,874%
BTE 2010-B	9000	495 000,000	501 709,279	3,497%
BTE 2019-1	6000	600 000,000	600 000,000	4,182%
BTK-2009	2500	99 941,071	105 700,213	0,737%
CIL 2016/2	1000	60 000,000	63 156,165	0,440%
MODERN LEASING 2012	11960	239 200,000	250 002,667	1,743%
HANNIBAL LEASE 2013-2	2600	104 000,000	109 143,470	0,761%
HANNIBAL LEASE 2014-1	3500	140 000,000	141 503,738	0,986%
HL 2016-2	5000	400 000,000	402 333,553	2,804%
HL 2017-2	1000	100 000,000	103 002,732	0,718%
MEUBLATEX 2015	1500	120 000,000	122 779,672	0,856%
STB 2010/1	15000	599 550,000	619 173,654	4,316%
UIB 2009/1	850	42 500,000	43 412,982	0,303%
UIB 2009/1 (20 ANS)	8286	414 300,000	423 199,979	2,950%
UIB 2012-1C	4249	294 231,700	309 855,686	2,160%
UIB SUB 2015	2500	150 000,000	154 844,264	1,079%
UIB SUB 2016	2930	290 200,000	307 711,627	2,145%
Intérêts intercalaires BTE 2019-1			10 435,068	0,073%
Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier		30 496,000	31 815,057	0,222%
Bons du trésor assimilables		30 496,000	31 815,057	0,222%
BTA 6.9% 9 MAI 2022 (15 ANS)	32	30 496,000	31 815,057	0,222%

Titres OPCVM		624 637,066	624 102,000	4,350%
Actions des SICAV		624 637,066	624 102,000	4,350%
AL HIFADH SICAV	6 000	624 637,066	624 102,000	4,350%
Total		7 590 583,331	7 781 227,028	54,237%

Les entrées en portefeuille titres en 2019 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Obligations de sociétés	2 411 001,700
BTA	30 496,000
Actions SICAV	1 999 947,100
Total	4 441 444,800

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

Sorties (cession/remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession/ Remboursement	Plus ou moins-values réalisées
Obligations de sociétés	2 046 511,706	2 046 541,500	29,794
Actions SICAV	1 716 847,592	1 704 983,300	-11 864,292
Total	3 763 359,298	3 751 524,800	-11 834,498

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 431 767,822 TND pour la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période dès sa constitution au 31/12/2018
Dividendes	46 160,500	247 545,552
- des Titres OPCVM	46 160,500	247 545,552
Revenus des obligations et valeurs assimilées	385 607,322	220 377,077
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>374 659,272</u>	<u>220 377,077</u>
- intérêts	374 659,272	220 377,077
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>10 948,050</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	10 948,050	0,000
- primes de remboursement	0,000	0,000
Total	431 767,822	467 922,629

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 6 538 789,940 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% actif
Placements monétaires		3 775 107,802	3 818 020,402	26,613%
<u>Emetteur AMS</u>				
Billets de trésorerie	1	494 304,491	498 991,439	3,478%
AMS 40J 29/11/2019 taux 13%	1	494 304,491	498 991,439	3,478%
<u>Emetteur ELECTROSTAR</u>				
Billets de trésorerie	3	540 270,683	544 137,140	3,793%
ELECTROSTAR 50J 10/12/2019 taux 13%	1	345 034,106	347 197,228	2,420%
ELECTROSTAR 70J 10/12/2019 taux 13%	1	49 013,817	49 318,479	0,344%
ELECTROSTAR 90J 28/11/2019 taux 13%	1	146 222,760	147 621,433	1,029%
<u>Emetteur GIF</u>				
Billets de trésorerie	4	1 228 549,294	1 246 090,710	8,686%
GIF 120J 18/09/2019 taux 13%	1	48 338,658	49 784,500	0,347%
GIF 130J 13/09/2019 taux 13%	1	241 032,104	248 565,913	1,733%
GIF 40J 11/12/2019 taux 13%	1	98 860,898	99 454,852	0,693%
GIF 40J 29/11/2019 taux 13%	1	840 317,634	848 285,445	5,913%
<u>Emetteur STEQ</u>				
Billets de trésorerie	4	1 016 726,417	1 029 997,524	7,179%
STEQ 120J 07/11/2019 taux 13%	1	145 015,974	147 247,930	1,026%
STEQ 120J 18/12/2019 taux 13%	1	483 386,581	485 253,357	3,382%
STEQ 130J 28/09/2019 taux 13%	1	144 619,262	148 502,263	1,035%
STEQ 90J 17/10/2019 taux 13%	1	243 704,600	248 993,974	1,736%
<u>Emetteur TSB</u>				
Certificat de dépôt		495 256,917	498 803,589	3,477%
TSB (ex-STUSID BANK) 40J 02/12/2019 taux 10,8%	1	495 256,917	498 803,589	3,477%
Disponibilités				
Dépôts à vue		2 720 769,538	2 720 769,538	18,964%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
Total général		6 495 877,340	6 538 789,940	45,577%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019 à 501 548,580 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période dès sa constitution au 31/12/2018
Intérêts des billets de trésorerie	316 810,981	140 310,040
Intérêts des certificats de dépôt	92 516,144	89 559,066
Intérêts des comptes courants	92 221,455	27 217,769
Total	501 548,580	257 086,875

3.5 Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 26 643,765 TND au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	158,492	0,000
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	4 485,273	20 165,267
Agios créditeurs à recevoir	22 000,000	5 000,000
Total	26 643,765	25 165,267

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 25 881,572 TND et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, au dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Commission distributeurs (TSB et TSI)	9 243,417	7 775,174
Commission gestionnaire (TSI)	11 092,102	9 330,208
Commission dépositaire (TSB)	5 546,053	4 665,107
Total	25 881,572	21 770,489

3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 10 408,707 TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Redevance CMF	1 197,626	923,468
Honoraires commissaire aux comptes	9 211,081	8 227,445
Total	10 408,707	9 150,913

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

	2019	2018
<u>Capital au 01-01</u>		
Montant (en nominal)	10 175 400,000	300 000,000
Nombre de Parts	101 754	3 000
Nombre de porteurs de Parts	422	2
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	33 150 200,000	39 637 200,000
Nombre de parts émises	331 502	396 372
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	30 552 100,000	29 761 800,000
Nombre de parts rachetées	305 521	297 618
<u>Capital au 31-12-</u>		
Montant (en nominal)	12 773 500,000	10 175 400,000
Sommes non distribuables	-86 979,279	-64 353,689
Montant du capital au 31-12	12 686 520,721	10 111 046,311
Nombre de parts	127 735	101 754
Nombre de porteurs de Parts	581	422

3.8.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2019 :

Désignation	2019	2018
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres OPCVM	-1 068,908	533,842
Variation de plus ou moins-values potentielles sur emprunts sociétés	481,034	7,252
Plus ou moins-values réalisées sur emprunts sociétés	29,794	-468,710
Plus ou moins-values réalisées sur titres OPCVM	-11 864,292	-163 811,675
Frais de négociation de titres	-1 302,219	-8 834,118
Droits de sortie	0,000	0,000
Résultats non distribuables de l'exercice	-13 724,591	-172 573,409
Résultat non distribuable exercices antérieurs	-64 353,689	0,000
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-221 984,344	-34 825,900
Régularisations sommes non distribuables rachats	213 083,345	143 045,620
Total sommes non distribuables	-86 979,279	-64 353,689

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 93 283,797 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période dès sa constitution au 31/12/2018
Commission distributeurs (TSI & TSB)	33 315,642	23 271,082
Commission gestionnaire (TSI)	39 978,765	27 925,294
Commission dépositaire (TSB)	19 989,390	13 962,658
Total	93 283,797	65 159,034

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 22 291,662 TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes, se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période dès sa constitution au 31/12/2018
Redevance CMF	13 325,974	9 308,245
Honoraires commissaire aux comptes	8 965,688	8 227,445
Total	22 291,662	17 535,690

3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2019 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice antérieur	624 022,388	2 032 988,088	-1 873 655,528	783 354,948
Exercice 2019	817 740,943	1 089 466,696	-1 066 712,854	840 494,785
Sommes distribuables				1 623 849,733

4. Autres informations

4.1- Engagement hors bilan

Les engagements hors bilan du FCP Wafa au 31 décembre 2019 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
- Titres à livrer	-	331 555,738
Total	-	331 555,738

4.2- Données par part et ratios pertinents

4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des placements	7,307	7,125
Charges de gestion des placements	-0,730	-0,640
REVENUS NET DES PLACEMENTS	6,576	6,485
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	0,175	0,172
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6,402	6,312
Régularisation du résultat d'exploitation	0,178	-0,180
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	6,580	6,133
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	-0,005	-0,005
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-0,093	-1,605
Frais de négociation de titres	-0,010	-0,087
Plus ou moins-values sur titres et frais négociation	-0,107	-1,696
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	6,294	4,616
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	-0,107	-1,696
Régularisation du résultat non distribuable	0,059	1,064
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-0,048	-0,632
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur Liquidative	112,032	105,500

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Charges gestion des placements / Actif Net Moyen	0,745%	0,607%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,178%	0,163%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	6,530%	5,983%

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP Wafa est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP Wafa, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du FCP Wafa. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

4.4- Evènements postérieurs à la date de clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19, a entraîné une grande incertitude économique et une forte volatilité du marché financier à l'échelle mondiale.

Face à cette pandémie, le gestionnaire du fonds « FCP Wafa » a activé son plan de continuité d'activité (PCA) pour assurer à la clientèle l'accès, dans des conditions suffisantes, aux services offerts.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 26 mars 2020. Ils ne tiennent pas compte des incidences financières inhérentes aux effets de la pandémie COVID-19 et ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à la date de tenue du Conseil d'Administration.